



FLASHINFO

Mars 2025

Fermeture de la RN186 : Travaux de rénovation des chaussées entre Louveciennes et Le Port-Marly

La Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national francilien, engage, dans le cadre de son programme annuel d'entretien, la rénovation des chaussées entre l'échangeur de la RN13/RN186 et l'avenue de l'abreuvoir/RD386 au niveau des communes de Marly-le-Roi et Le Port-Marly, pour un coût d'environ 580 000 euros TTC.

Ces travaux vont permettre de sécuriser la chaussée pour réduire les risques d'accident, améliorer la qualité et la durabilité des revêtements et répondre aux exigences environnementales grâce à l'utilisation d'enrobés recyclés à 40% de taux de recyclage.

PERIODES DES TRAVAUX

Ces travaux vont nécessiter la fermeture la RN186 dans un sens puis dans l'autre, de 22h00 à 5h30. Cette organisation permet de limiter au maximum les perturbations tout en garantissant la sécurité des usagers et des ouvriers.



- **Du lundi 31 mars au jeudi 3 avril 2025** : Travaux dans le sens Louveciennes vers Le Port-Marly : Accès restreints à la route de Versailles et à l'Allée de l'abbé Émile Bois.
- **Du lundi 7 avril au jeudi 10 avril 2025** : Travaux dans le sens Le Port-Marly vers Louveciennes : Accès aux riverains limités durant cette période.

MESURES POUR LIMITER LA GÊNE

Afin de réduire au maximum l'impact des travaux sur les usagers et les riverains, plusieurs mesures ont été mises en place :



- Signalisation renforcée : des panneaux d'information seront installés en amont des fermetures pour prévenir les automobilistes.
- Collaboration avec les services d'urgence : une coordination est mise en place afin d'assurer l'accès aux zones résidentielles et aux services de secours.

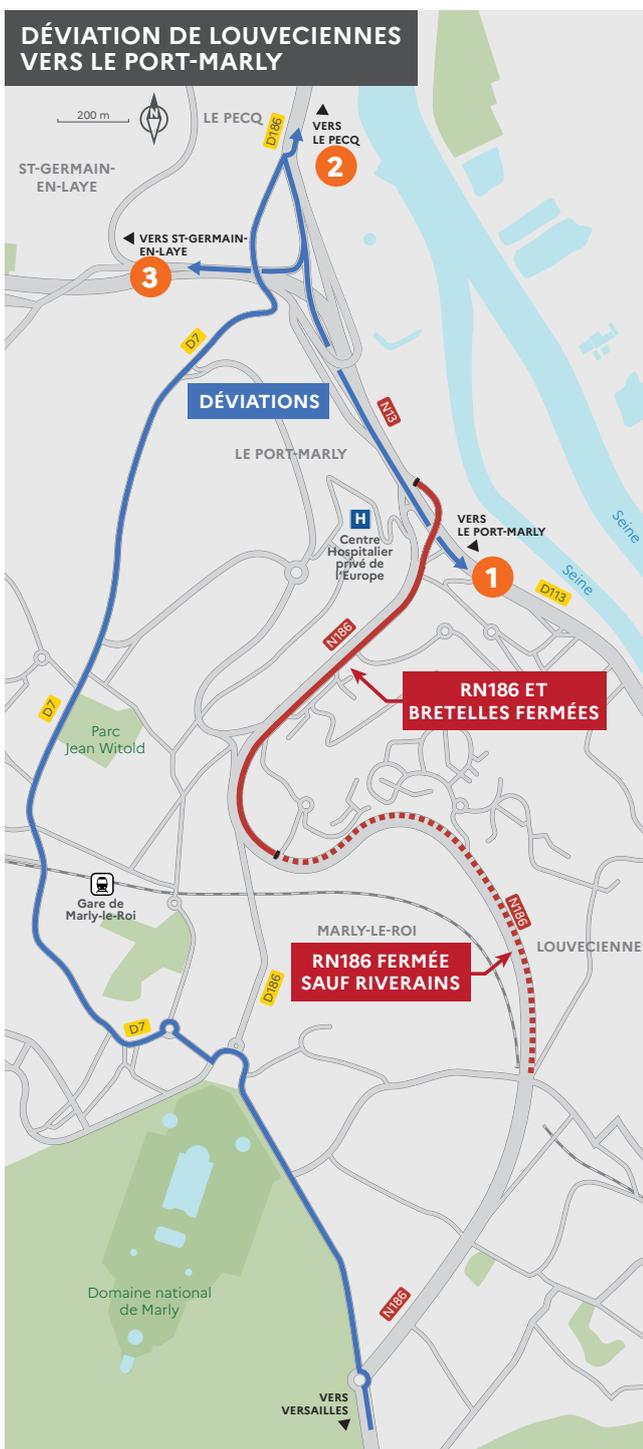
RECOMMANDATIONS POUR LES USAGERS



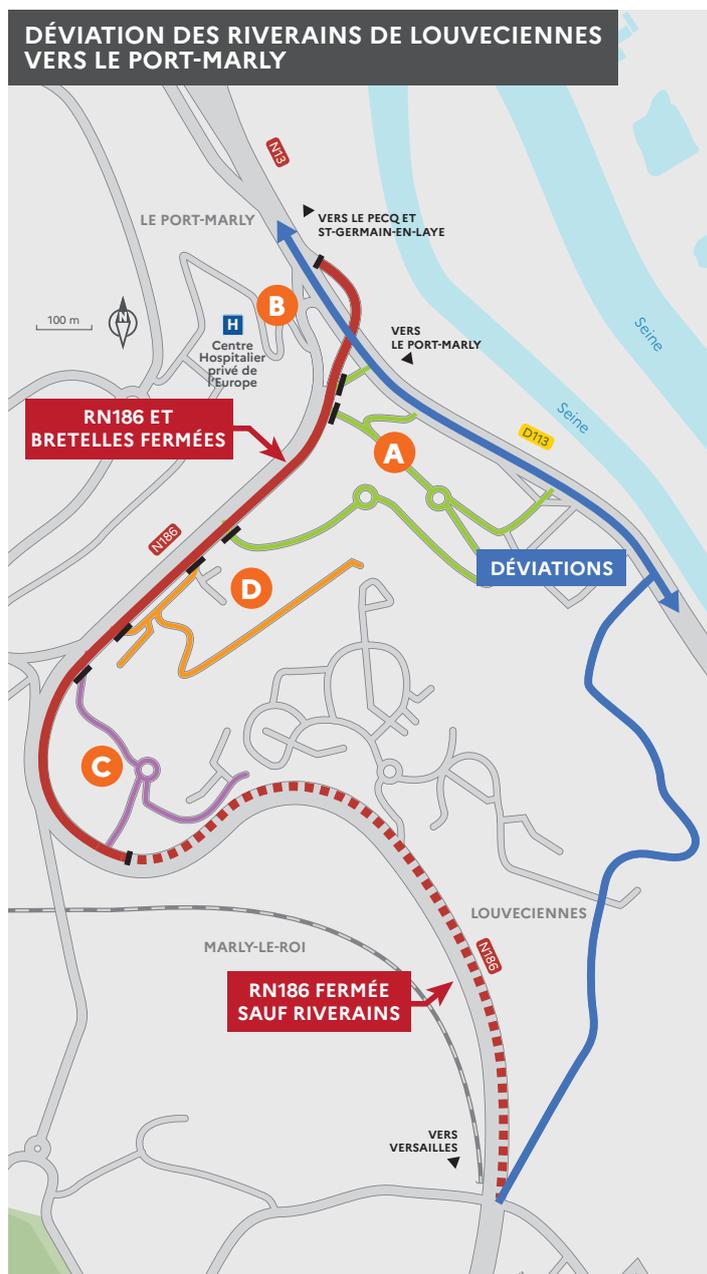
- Lors de vos déplacements évitez les zones travaux, privilégiez les trajets en dehors des horaires de fermeture pour éviter les ralentissements.
- Planifiez votre itinéraire en amont en consultant les itinéraires alternatifs et les recommandations de circulation sur Sytadin.
- Optez pour le covoiturage ou les transports en commun pour réduire l'afflux de véhicules sur les itinéraires secondaires en consultant le site Internet d'Île-de-France Mobilités.

Déviations de Louveciennes vers le Port-Marly du lundi 31 mars au jeudi 3 avril 2025

- 1 Déviation des usagers en provenance de la Route Nationale 186 de Louveciennes et en direction de l'Avenue Simon Vouet vers Le Port-Marly
- 2 Déviation des usagers en provenance de la Route Nationale 186 de Louveciennes et en direction de l'Avenue Charles de Gaulle vers Le Pecq.
- 3 Déviation des usagers en provenance de la Route Nationale 13 vers Saint-Germain-en-Laye



- A Les riverains de la rue Jean Jaurès en provenance ou en direction de l'Avenue Simon Vouet à Le Port-Marly, de l'Avenue Charles de Gaulle à Le Pecq, de la RN13 à Saint-Germain ou de la RN186 à Louveciennes.
- B Les riverains des rues Jacques II, rue de Bellevue en provenance ou en direction de l'Avenue Simon Vouet à Le Port-Marly, de l'Avenue Charles de Gaulle à Le Pecq, de la RN13 à Saint-Germain ou de la RN186 à Louveciennes.
- C Les riverains de l'Allée de l'abbé Émile Bois en provenance de l'Avenue Simon Vouet à Le Port-Marly, de l'Avenue Charles de Gaulle à Le Pecq, de la RN13 à Saint-Germain ou de la RN186 à Louveciennes.
- D Fermeture totale de la route de Versailles donnant accès aux résidences Corbellerie 2, Marly soleil et 29ter route de Versailles

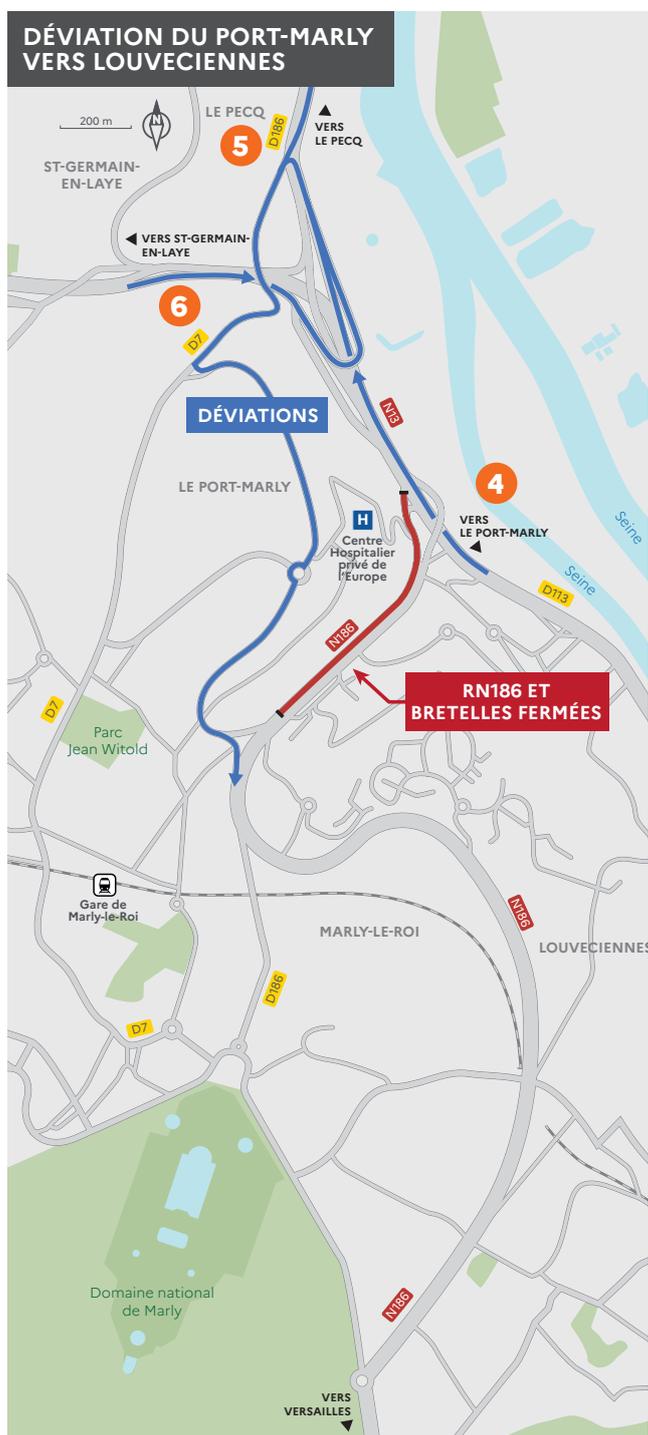


Déviations du Port-Marly vers Louveciennes du lundi 7 avril au jeudi 10 avril 2025

- 4** Les usagers en provenance de l'Avenue Simon Vouet à Le Port Marly et en direction de la RN186 vers Louveciennes ou Versailles.
- 5** Les usagers en provenance de l'Avenue Charles de Gaulle à Le Pecq et en direction de la RN186 vers Louveciennes ou Versailles.
- 6** Les usagers en provenance de la RN13 à Saint-Germain-en-Laye et en direction de la RN186 vers Louveciennes ou Versailles.

E Les riverains de l'avenue de Saint-Germain-en-Laye en provenance ou en direction de l'Avenue Simon Vouet à Le Port-Marly, de l'Avenue Charles de Gaulle à Le Pecq, de la RN13 à Saint-Germain-en-Laye ou de la RN186 à Louveciennes.

F Les riverains du chemin des ormes et de la résidence de la Tourelle Saint-Jean en provenance ou en direction de l'Avenue Simon Vouet à Le Port-Marly, de l'Avenue Charles de Gaulle à Le Pecq, de la RN13 à Saint-Germain-en-Laye ou de la RN186 à Louveciennes.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)
15-17 rue Olof Palme, 94046 Créteil Cedex

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr